

Département
MARNE

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	27

Date de la Convocation
07 avril 2026

Date d'Affichage
07 avril 2026

Objet de la délibération

No 2026-100329
Finances

Débat d'orientations budgétaires
2026

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE M O N T M I R A I L

Séance du 13 avril 2026

Le treize avril deux mille vingt-six à vingt heures trente, le conseil municipal de la Ville de Montmirail s'est réuni entre nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne Dhuicq, Maire.

Présents : Etienne Dhuicq, Romain Girardin, Valérie Jacquinot, Philippe Chevriot, Brigitte Lagrue, Pascal Poisson, Monique Morel, Marie-Claude Himmesoete, Mohamed Benahmed, Alain Guenon, Juan Garcia, Claudette Bouché, Stéphane Paquet, Catherine Collas, Christine Guimarey, Karine Bocquet, Ludivine Rivard, Benjamin Lepage, Floriane Crapart, Hervé Triolet, Claire Gyors, Jean-Pierre Schang, Sandrine Payet-Vignot, Enzo Joberty

Absent excusé : Magali Chamelle pouvoir à Ludivine Rivard, Romain Richomme pouvoir à Mohamed Benahmed, Tristan Ruiz pouvoir à Catherine Collas

Secrétaire de séance : Claire Gyors

Dans le cadre du vote du budget, il est nécessaire, du fait de notre strate de commune supérieure à 3 500 habitants de procéder à un débat d'orientation budgétaire, dans les 2 mois précédent son vote.

Vous trouverez, à cet effet, le rapport d'orientation budgétaire 2026 en pièce jointe accompagné de trois annexes : état de la dette, annexe 1 état analyse financière et ratio de klopfer, annexe 2 principaux ratios.

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la commission des finances tenue le 02 avril 2026

Vu le rapport d'orientation budgétaire joint présenté par Madame Jacquinot, adjointe aux finances,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de débattre sur ce rapport préalablement au vote du budget 2026,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, confirme que le débat sur le rapport d'orientation budgétaire s'est déroulé conformément à la législation en vigueur.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20260413-2026100329-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2026
Publication : 16/04/2026

par le maire



Pour extrait conforme

Le 13 avril 2026

Etienne DHUICQ

Le Maire

